



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Arrondissement de Sedan - Canton de Sedan-Nord

COMMUNE de FLOING

08200

Tél. 03 24 29 17 42 - Fax. 03 24 29 20 77

e-mail : mairie.floing@gmail.com

Floing - Infos Flash n°11

Floing, le 15 mai 2021

VIE DE LA COMMUNE

Nouveau commerçant sur le petit marché du mardi après-midi

Nous aurons le plaisir d'accueillir à partir du mardi 18 mai un **revendeur de plants et de fleurs** sur le petit marché à côté de la mairie.

Bourse aux livres

Nous organisons de nouveau une **bourse aux livres gratuite**. Livres, romans, documentaires, manuels scolaires vous attendent dans les locaux de l'ancienne école située derrière la mairie aux dates et horaires suivants :

vendredi 28 mai 2021 de 14h à 16h
mardi 1er juin de 14h à 16h
vendredi 04 juin 2021 de 14h à 16h
Venez nombreux !

Nuisances sonores

L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses etc... n'est autorisée qu'aux jours et horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Fleurissement de la commune



Cérémonie du 08 mai

La commémoration du 8 mai s'est déroulée en comité restreint devant le monument Place de Lattre de Tassigny. **Martine LESSERTISSEUR**, maire de Floing, quelques élus, des anciens combattants et des porte-drapeaux étaient présents pour commémorer l'anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.



Nouveau professionnel exerçant sur la commune :

Sécurité et incendie
Cosmos S.I Ardenne
CARON Vincent
9 Place de Lattre de Tassigny
Tél : 07 66 36 80 77
Cosmos.s.i.ardenne@laposte.net

Cadeau aux futurs élèves de 6^{ème}

Les élèves de CM2 de l'école de Gaulier recevront à la fin de l'année scolaire une calculatrice (Fx-92) offerte par la commune. Les modalités de remise de ce cadeau seront définies en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

SANTE

Prochaine permanence Mutuelle pour tous

Vendredi 04 juin 2021 en mairie.
Informations au 03 24 29 17 42

Fermeture de classe

L'école de Gaulier va malheureusement perdre une classe à la rentrée de septembre 2021. En effet, les effectifs sont en baisse. Ce phénomène est général puisqu'avec 636 élèves de moins sur le département à la rentrée, ce sont 36 fermetures de classes qui sont programmées contre 16 ouvertures (ouvertures qui sont pour une grande majorité dues à des dédoublements de classes en éducation prioritaire).

ECOLE

Ecole : COVID 19 - Tests salivaires à l'école de Gaulier

Une nouvelle campagne de tests salivaires aura lieu pour les enfants de l'école Gaulier (sous réserve de l'accord des parents) le mardi 25 mai après-midi.

Permis internet, piéton et vélo

Notre policier municipal, Antoine MAREFF, fera passer le permis piéton aux élèves de grande section/CP de monsieur FAUCHERON le jeudi 20 mai. Les CM2 de madame Delacour passeront le permis Internet le jeudi 27 mai et le permis vélo le mardi 15 juin.

Atelier poterie offert aux enfants par la commune

Caroline Hannier, adjointe chargée de la commission culturelle, a le plaisir de proposer à 10 enfants de CE2, CM1 et CM2 de Floing un atelier de poterie gratuit, mené par Carole Charles de "La grange aux poteries" de Liart.

Cet atelier aura lieu en deux temps (PRESENCE INDISPENSABLE LES DEUX MERCREDIS) :

le mercredi 9 juin de 14h à 16h réalisation d'un petit pot et d'un pic à planter (voir photos)

le mercredi 16 juin de 14h à 16h émaillage du petit pot et du pic à planter
Carole Charles remportera les réalisations dans son atelier de poterie après chaque séance afin de les cuire.

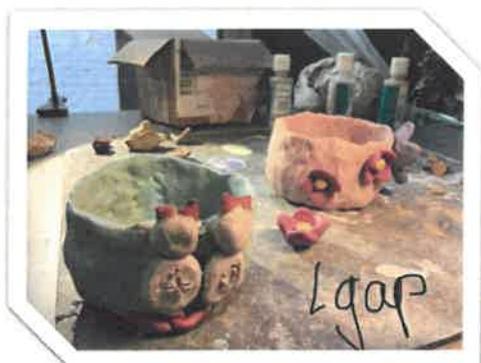
Les enfants récupéreront leur poterie après le 23 juin (la date sera communiquée ultérieurement).

Les séances auront lieu dans l'ancienne école derrière la mairie. Prévoir un tablier bien couvrant.

Les places sont limitées et réservées aux enfants de CE2, CM1 et CM2.

Le bulletin d'inscription est disponible en mairie.

ATTENTION ! En cas d'inscription et d'indisponibilité de dernière minute à la première séance, les parents s'engagent à prévenir la mairie rapidement afin de faire profiter de l'atelier à un autre enfant (une liste d'attente sera établie).



TRAVAUX

Passages piétons



SECURITÉ

Contrôles de vitesse sur la commune

La Police Municipale de Floing a procédé durant 3 jours à des contrôles de vitesse sur le territoire de la commune (rues et départementale). Des actions de prévention ont été menées vis à vis des automobilistes mais malheureusement des procès-verbaux ont dû être dressés en raison d'excès de vitesse. Des véhicules ont en effet été contrôlés entre 72 km/h et 78km/h alors que la vitesse sur la commune de Floing est limitée à 45km/h.

Cette opération, qui a pu être menée grâce au prêt de matériel (jumelles) par la Police Municipale de Vivier au Court, sera reconduite dans les prochains mois.

ENVIRONNEMENT

Des nouvelles des bébés écureuils

Les écureuils sauvés par Benjamin et Florimond se portent bien. Ils sont toujours au parc Argonne. Ils ont été transférés dans une volière extérieure afin de les habituer progressivement à se nourrir seuls. Ils seront relâchés dès qu'ils seront devenus autonomes.

Composteur gratuit

Modalités pour obtenir un composteur gratuit :

Conditions pour la mise à disposition d'un composteur (un seul par foyer) :

- Habiter le territoire d'Ardenne Métropole et avoir un jardin privatif
- **S'inscrire auprès des services d'Ardenne Métropole** par mail ou par téléphone en donnant les informations suivantes :

nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, nombre de personnes au foyer, précisez si vous êtes locataire ou propriétaire.

- Participer à une réunion d'informations sur le compostage (durée environ 1h30)
- Signer une charte d'engagement et d'utilisation du composteur (à remplir lors de la remise du composteur)

Le composteur mis à disposition est un composteur d'extérieur d'un volume de 600L en plastique (L : 80 cm et H : 95 cm). Il permettra de valoriser les déchets de cuisine et les déchets de jardin en amendement naturel (compost).

Le composteur est à récupérer directement sur l'un de nos 2 sites de distribution pendant les permanences. Sur place, notre agent d'accueil vous fera remplir la charte de bonne utilisation pour sa mise à disposition.

- **Permanences au siège d'Ardenne Métropole 49 avenue Léon Bourgeois à Charleville-Mézières :**

Mardi	Jeudi	Vendredi
10h - 12h	10h - 12h	14h - 16h

- **Permanences à la Régie des déchets 5 avenue François Sommer à Glaire :**

Mardi	Jeudi	Vendredi
14h - 16h	10h - 12h	14h - 16h

Contactez Séverine BIEZ, Animatrice
Service Prévention et Collectes des Déchets
Site de Glaire - Tél. : 03 24 29 80 57 / 06.08.98.58.99
www.ardenne-metropole.fr

POUR LE PLAISIR : RECETTE



Quiche des Ardennes au fromage de brebis

Rejoignez
Ardennes
de France
sur Facebook



- Mélanger les œufs, la crème, le lait, le sel et le poivre,
- Râper le fromage de brebis sec,
- Couper en dés la poitrine,
- Ajouter le fromage et la poitrine au mélange,
- Verser le tout sur la pâte feuilletée,
- Cuire 35 min à 180°C.

Pour accompagner : une salade verte et un cidre ou un jus de pomme Ardennes de France.

Ingrédients

Pour 6 à 8 personnes :

- une pâte feuilletée (à commander chez votre boulanger Ardennes de France)
- 3 œufs
- 25 cl de crème fraîche
- ½ l de lait cru
- 1 fromage sec de brebis
- 300 g environ de poitrine de porc tranchée
- sel, poivre

La Ferme de Saint-Quentin
8 rue du Pâquis 08390 Stonne - Tél. : 06 31 57 73 60
Retrouvez-nous sur Facebook : la Ferme de Saint-Quentin



Découvrez d'autres recettes sur :
www.ardennes-de-france.com

Vos idées week-ends sur :
www.ardennes.com